

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 04 OCTOBRE 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Malo tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi, 04 octobre 2021, à compter de 20 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Benoit Roy, les conseillers suivants :

	Vacant	siège 1
	Karine Montminy	siège 2
	Marcel Blouin	siège 3
	Lyse Chatelois	siège 4
	Robert Fontaine	siège 5
Absent	Marc Fontaine	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 00 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 2021-10-184

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyé par la conseillère Lyse Chatelois,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point 19 «Varia» ouvert.

1. **Ouverture de la séance par le Maire;**
2. **Acceptation de l'ordre du jour;**
3. **Adoption des procès-verbaux du 9 et 30 août 2021;**
4. **Période de questions réservée au public;**
5. **Inspecteur en bâtiment et en environnement;**
6. **CDSM;**
7. **Entretien de la patinoire;**
8. **Nouveau secteur;**
 - 8.1 **Évaluateur;**
 - 8.2 **Plan;**
 - 8.3 **Facture;**
9. **Appel d'offre pour diesel;**
10. **Loisirs;**
11. **Pompiers : Augmentation de salaire;**
12. **Voirie : Camion pour le sable;**
13. **Gym extérieur;**
14. **Entente incendie : Beecher Falls;**
15. **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles;**

16. Paiements des comptes :
 - 16.1 Comptes payés;
 - 16.2 Comptes à payer;
17. Bordereau de correspondance;
18. Rapports :
 - 18.1 Maire;
 - 18.2 Conseillers;
 - 18.3 Directrice générale;
19. Varia;
20. Période de questions réservée au public;
21. Évaluation de la rencontre;
22. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 ET 30 AOÛT 2021

Résolution 2021-10-185

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine et appuyé par la conseillère Karine Montminy,

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 9 août 2021 en modifiant la date dans le procès-verbal pour le 9 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Résolution 2021-10-186

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyé par la conseillère Lyse Chatelois,

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 août 2021 en modifiant la date dans le procès-verbal pour le 30 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Un citoyen se renseigne sur le poste vacant au conseil.

5. INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur a remis un rapport pour le mois de septembre 2021.

6. CDSM

Le conseil est informé des nouveaux membres sur le comité de la CDSM. La CDSM se renseigne sur la possibilité d'installer un arbre de Noël en haut de la tour et d'asphalter le chemin jusqu'à la tour. Ils pensent à éventuellement demander les photos de Saint-Malo à Madame Geneviève Crête.

7. ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

ATTENDU QUE la patinoire de la salle des Loisirs devra être entretenue pendant l'hiver pour le patinage et autres activités sur glace;

ATTENDU QU' une personne sera engagée pour l'entretien ainsi que d'autres tâches déterminées par le Comité des Loisirs;

ATTENDU QUE la personne qui sera engagée devra être disponible de décembre 2021 (ou dès que la température le permettra) jusqu'au 31 mars 2022 inclusivement;

ATTENDU QU' un envoi collectif sera posté pour offrir le poste à la population du territoire de Saint-Malo;

Résolution 2021-10-187

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine et appuyé par la conseillère Karine Montminy,

QU'un envoi collectif sera posté à la population du territoire de Saint-Malo afin de trouver un citoyen pour l'entretien de la patinoire ainsi que d'autres tâches pour le Comité des Loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. NOUVEAU SECTEUR

8.1 Évaluateur

Remis à une séance ultérieure.

8.2 Plan

La directrice générale présente le plan cadastral parcellaire du nouveau secteur au conseil effectué par Monsieur Daniel Parent.

8.3 Facture

ATTENDU QUE divers travaux ont été effectués pour le nouveau secteur;

ATTENDU QUE les fournisseurs qui ont effectué les travaux avaient déjà été engagés au préalable par la municipalité;

ATTENDU QUE Solma Tech, Excavation A. Barrette Inc., Grondin Excavation Inc., Signalisation des Cantons et Daniel Joyal ont remis leur facture à la municipalité de Saint-Malo;

Résolution 2021-10-188

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy et appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

De payer la facture numéro 1010315 au montant de 398,00 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise Solma Tech pour le contrôle qualitatif des matériaux pour le nouveau secteur.

De payer la facture numéro 2705 au montant de 1 300,00 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise Excavation A. Barrette Inc. pour la location d'un compacteur.

De payer la facture numéro F-7291 au montant de 1 316,44 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise Grondin Excavation Inc. ses travaux d'excavation.

De payer la facture numéro F-1044 au montant de 3 136,76 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise Signalisation des Cantons pour le travail de deux signaleurs.

De payer la facture numéro 790491 au montant de 2 420,00 \$ plus les taxes applicables à Daniel Joyal pour un bélier mécanique et son transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. **APPEL D'OFFRE POUR LE DIÉSEL**

ATTENDU QU' un appel d'offres par invitation a été fait à trois fournisseurs afin d'obtenir les prix pour le diesel clair livré;

ATTENDU QU' une seule compagnie, soit Pierre Chouinard et fils, a répondu à cette invitation en fournissant des prix;

Résolution 2021-10-189

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy et appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter l'offre envoyée par la compagnie Pierre Chouinard et fils pour le taux du diesel clair de la saison 2021-2022, selon les fluctuations de la rampe de chargement (rack price) avec une marge de profit de -.001 \$ prise par la compagnie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. **LOISIRS**

ATTENDU QU' il y a un manque criant de bénévoles;

ATTENDU QUE les frais d'opérations fixes assumés par le Comité des loisirs de Saint-Malo ont considérablement augmenté dans les dernières années;

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs souhaite donner à la municipalité son immeuble connu et désigné sous le numéro de lot 5 404 421 du Cadastre du Québec de même que les bâtiments et équipements qui s'y trouvent, principalement la salle communautaire, la patinoire ainsi des jeux pour enfants et autres mobiliers urbains;

Résolution 2021-10-190

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois et appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

Que la municipalité accepte la donation du Comité des Loisirs de Saint-Malo dans la mesure où toutes les exigences prévues par la loi sont rencontrées et que la transaction soit dûment autorisée par le Comité;

Que la municipalité mandate un notaire pour effectuer la transaction;

D'autoriser le maire ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous documents nécessaires à la transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. **POMPIERS : AUGMENTATION DE SALAIRE**

ATTENDU QUE le salaire des employé-e-s est évalué annuellement;

ATTENDU QUE le salaire des pompiers n'a pas encore été augmenté en 2021;

ATTENDU QUE l'ajustement commencera à compter du 1^{er} janvier 2021;

Résolution 2021-10-191

Il est proposé par le conseiller Marcel Blouin et appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

D'augmenter le salaire des pompiers de 1.2% rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. VOIRIE : CAMION POUR LE SABLE

ATTENDU QUE la municipalité a une grosse quantité de sable pour les chemins d'hiver à transporter;

ATTENDU QU' un camion avec courroi est nécessaire pour le transport du sable;

Résolution 2021-10-192

Il est proposé par le conseiller Robert Fontaine et appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

De louer le camion avec courroi de Monsieur Yves Inkel pour aider au transport du sable à 7,25 \$ la tonne métrique plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. GYM EXTÉRIEUR

ATTENDU QUE divers travaux ont été effectués pour le gym extérieur;

ATTENDU QUE les fournisseurs qui ont effectué les travaux avaient déjà été engagés au préalable par la municipalité;

ATTENDU QUE Les Carrières St-Dominique Ltée et EMV Constructions ont remis leur facture à la municipalité de Saint-Malo;

Résolution 2021-10-193

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy et appuyé par la conseillère Lyse Chatelois,

De payer la facture numéro 349861 au montant de 7 984,15 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise les Carrières St-Dominique Ltée pour le béton;

De payer la facture numéro 2021267001 au montant de 1 050,00 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise EMV Constructions pour la main d'œuvre pour l'installation des formes pour la dalle de béton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. ENTENTE INCENDIE : BEECHER FALLS

ATTENDU QUE la municipalité paie présentement 7.98 \$ / habitant plus 1 000 \$ US annuellement;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé à Beecher Falls de modifier sa méthode de facturation pour ses services de protection d'incendie;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de Beecher Falls a discuté de la demande de la municipalité de Saint-Malo de modifier les modalités du contrat en considérant la situation

particulière de la municipalité de Saint-Malo qui est aussi desservie par la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton pour le service d'incendie;

ATTENDU QUE Beecher Falls est prêt à réduire le prix du contrat annuel à 3 000,00 \$ US sans taxes;

ATTENDU QUE le prix réduit représenterait une économie d'environ 1 830,00 \$ US sans taxes annuellement par rapport au contrat;

Résolution 2021-10-194

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois et appuyé par la conseillère Karine Montminy,

D'accepter la proposition de Beecher Falls de réduire le prix du contrat annuel à 3 000,00 \$ US sans taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. PLAN TRIENNAL DE RÉPARATION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

La directrice générale présente au conseil le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022 à 2025.

16. PAIEMENT DES COMPTES :

16.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Malo prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes d'un montant total de 323 381.67 \$ payés depuis le 14 septembre 2021;

Résolution 2021-10-195

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois et appuyé par le conseiller Marcel Blouin,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 323 381.67 \$ payés depuis le 14 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16.2 Comptes à payer

16.2.1 Benoit Roy

ATTENU QUE Monsieur le maire Benoit Roy s'est déplacé pour assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FMQ) du 30 septembre au 2 octobre 2021;

ATTENU QU' il a dû déboursier pour ses repas et son kilométrage pour la durée du congrès;

ATTENU QUE le conseil avait résolu de rembourser ses frais de repas et son kilométrage à la résolution 2021-09-169;

Résolution 2021-10-196

Il est proposé par la conseillère Karine Montminy et

appuyé par le conseiller Robert Fontaine,

DE rembourser à monsieur Roy un montant de 439.17 \$ pour ses repas et ses déplacements au Congrès de la FQM.

DE rembourser un montant de 57.60 \$ pour 2 déplacements à la table des maires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Madame Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière, a lu la correspondance reçue.

17.1 À la croisée des chemins

ATTENDU QUE la Maison de la Famille de la MRC de Coaticook offre à la population locale une opportunité de rencontre par l'entremise d'une exposition photo portant sur la maternité à travers le monde;

ATTENDU QUE la population est conviée à venir profiter de l'exposition photo gratuitement;

ATTENDU QUE la Maison de la Famille de la MRC de Coaticook prend en charge la mise en place de l'exposition ainsi que l'animation lors de l'événement et demande simplement que la municipalité rende disponible un emplacement intérieur pour que l'exposition puisse avoir lieu ainsi qu'elle fasse la promotion de l'événement;

Résolution 2021-10-197

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois et appuyé par la conseillère Karine Montminy,

Que la municipalité fera un envoi collectif pour promouvoir l'exposition photo portant sur la maternité à travers le monde qui aura lieu le 5 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17.2 bciti

La directrice générale présente au conseil l'offre pour la plateforme bciti faite à la municipalité de Saint-Malo. Le conseil décide de renoncer à cette offre.

17.3 Souper des Fêtes de la MRC de Coaticook

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook organise une soirée pour le temps des fêtes;

ATTENDU QUE cette soirée aura lieu le 26 novembre prochain à la salle l'Épervier à Coaticook;

Résolution 2021-10-198

Il est proposé par la conseillère Lyse Chatelois et appuyé par la conseillère Karine Montminy,

DE payer la participation au montant de 58,00\$ taxes incluses par billet pour les conseillers et conseillères de la municipalité de Saint-Malo.

DE réserver 4 billets.

18. RAPPORTS

18.1 Maire

Monsieur le maire discute du dossier de la fibre optique.
Il fait aussi fait un rapport sur les écoles de la commission scolaire des Hauts-Cantons.

18.2 Conseillers

La conseillère Lyse Chatelois informe le conseil qu'elle a renouvelé son mandat à la CDSM pour deux ans.
Elle résume aussi la formation qu'elle a suivi.

18.3 Directrice générale

Aucun point n'est abordé.

19. VARIA

Aucun point n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question du public.

21. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Tous les membres du conseil se disent satisfaits de la rencontre.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance.
Il est 21 h 25.

Benoit Roy, maire

Édith Rouleau, directrice générale et
secrétaire-trésorière